

# ACTION URGENTE

## UNE MILITANTE LIBÉRÉE DE L'HÔPITAL PSYCHIATRIQUE

**Raïsa Radchenko, une militante ukrainienne des droits humains âgée de 70 ans, a été libérée le 26 juillet de l'Hôpital psychiatrique où elle avait été internée. Il est toutefois nécessaire de poursuivre le travail de pression pour obtenir qu'une enquête pénale soit menée sur le fait qu'elle a été soumise à un traitement psychiatrique contre sa volonté, et sans aucune justification juridique.**

**Darina Radchenko**, la fille de **Raïsa Radchenko**, a remercié Amnesty International pour son soutien et indiqué que la situation a commencé à s'améliorer à la suite des actions urgentes diffusées les 15 et 18 juillet. Le 17 juillet, une délégation du bureau du médiateur s'est rendue à Zaporijia et a rencontré toutes les personnes concernées, y compris Raïsa Radchenko. Un représentant du bureau du médiateur a annoncé qu'il y avait des doutes quant à la nécessité de soumettre Raïsa Radchenko à un traitement. Le 25 juillet, une commission du ministère de la Santé s'est rendue auprès de Raïsa Radchenko et a conclu que le traitement avait été efficace. Le médecin-chef de l'hôpital a annoncé qu'en conséquence la patiente pouvait recevoir un traitement hors milieu hospitalier. Elle se trouve actuellement chez elle avec sa fille et son petit-fils et reçoit des soins pour divers troubles physiques qui, selon sa fille, se sont aggravés à la suite de la prise de médicaments à l'hôpital psychiatrique.

L'avocat de Raïsa Radchenko a conseillé à cette dernière et à sa fille de rester à leur domicile, en les prévenant qu'un traitement hors milieu hospitalier pouvait très facilement être remplacé par un traitement en hospitalisation. Raïsa Radchenko ne sera pas en sécurité tant que l'ordonnance initiale la forçant à recevoir un traitement psychiatrique ne sera pas annulée.

Le 13 juillet, le bureau du procureur a ouvert une enquête à la suite de la plainte déposée par Darina Radchenko au sujet des mauvais traitements infligés par la police à elle-même et à son fils quand ils ont été maîtrisés au moment de l'internement forcé de Raïsa Radchenko. Or, le 22 juillet, Darina Radchenko a reçu sa convocation au tribunal pour le 1er et le 5 août ; elle doit répondre de deux infractions administratives : des faits mineurs de hooliganisme et le refus d'obéir aux ordres de la police au moment de l'internement forcé de sa mère. Darina Radchenko pense que ces deux chefs d'inculpation visent à l'empêcher de porter plainte pour mauvais traitements.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE AUX DESTINATAIRES CI-APRÈS, en ukrainien, en russe ou dans votre propre langue :**

- demandez qu'une enquête pénale soit menée sur les circonstances dans lesquelles Raïsa Radchenko a été forcée à recevoir un traitement psychiatrique, et demandez en particulier quels sont les troubles psychiatriques pour lesquels elle a reçu un traitement ;
- demandez que Raïsa Radchenko bénéficie d'un examen psychiatrique qui soit réalisé en dehors de la région de Zaporijia afin d'en assurer l'impartialité et auquel participera un psychiatre de l'Association ukrainienne de psychiatrie ;
- rappelez aux autorités qu'elles ont l'obligation non seulement de veiller à ce que les défenseurs des droits humains puissent mener librement leurs activités, mais aussi de les protéger de toute violence, menace ou action de représailles, conformément à la Déclaration des Nations unies sur les défenseurs des droits de l'homme de 1999.

### **ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 10 SEPTEMBRE 2013 À :**

#### Procureur général

Victor Pshonka

Vul Riznitska 13/15

01601 Kyiv, Ukraine

Fax : + 380 44 280 2851

**Formule d'appel : Dear Prosecutor, /**

**Monsieur le Procureur,**

#### Médiateur

Valeriya Lutkowska

Vul Instytutska 21/8

01008 Kyiv, Ukraine

Courriel : omb@ombudsman.kiev.ua

**Formule d'appel : Dear Ombudsman, /**

**Madame,**

Veuillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Ukraine dans votre pays (adresse/s à compléter) :

nom(s), adresse(s), n° de fax, adresse électronique, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la deuxième mise à jour de

l'AU 177/13. Pour plus d'informations : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/EUR50/011/2013/fr>.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## UNE MILITANTE LIBÉRÉE DE L'HÔPITAL PSYCHIATRIQUE

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

Raïsa Radchenko est membre de plusieurs associations locales de citoyens à Zaporijia, en Ukraine, et milite activement contre la corruption locale et les violences policières, en soutenant les habitants de la région qui essaient d'exercer leurs droits. Début juin dernier, cette femme s'est rendue à Kiev, la capitale du pays, pour remettre des pétitions au bureau du procureur général et à l'administration présidentielle au nom des résidents de Zaporijia. Elle avait déjà lancé une pétition réclamant la démission du maire de cette ville.

Darina Radchenko a raconté que le 10 juillet dernier, deux policiers et un psychiatre sont arrivés chez elles et ont informé Raïsa Radchenko qu'en vertu d'une décision de justice, elle devait se soumettre à un test psychiatrique dans un établissement spécialisé, alors qu'elle n'a aucun antécédent de troubles mentaux. Celle-ci a refusé d'ouvrir la porte car les trois hommes ne lui ont présenté aucun document confirmant la décision de justice. Le 11 juillet, elle s'est rendue avec sa fille et son petit-fils de cinq ans au tribunal de district de Lenine pour obtenir plus d'informations. Darina Radchenko a expliqué qu'une trentaine de policiers se sont précipités sur eux pour les maîtriser, lui infligeant une blessure au bras, avant d'interpeller sa mère. Le lendemain, elle a rencontré le médecin-chef de l'hôpital psychiatrique régional de Zaporijia et a appris qu'une décision de justice avait été rendue sur la base du témoignage de deux agents d'entretien travaillant dans l'immeuble où vit Raïsa Radchenko, qui ont affirmé que cette dernière était asociale. Ce n'est que par la suite qu'elle a pu voir une copie du verdict ordonnant une évaluation psychiatrique dans un établissement spécialisé.

L'ordonnance initiale du tribunal imposant un traitement psychiatrique n'expliquait pas en quoi le comportement de Raïsa Radchenko pouvait être considéré comme dangereux pour la société et n'indiquait pas de diagnostic de maladie psychiatrique nécessitant un traitement en milieu hospitalier. Le procureur local n'a pas ouvert d'enquête pénale sur le fait que Raïsa Radchenko a été forcée de recevoir un traitement psychiatrique sur la base d'une description de ses activités sociales ne reposant sur aucun fondement juridique ou médical.

Nom : Raïsa Radchenko, Darina Radchenko  
Femmes

Action complémentaire sur l'AU 177/13, EUR 50/012/2013, 30 juillet 2013